



Chantiers forestiers

SUIVI ET SIGNALLEMENT D'INCIDENTS

FICHE D'INFORMATION à destination des élus & professionnels

Élus et professionnels : deux outils à votre service

Depuis 2025, l'Union Régionale des communes forestières de Nouvelle-Aquitaine et Fibois Nouvelle-Aquitaine, travaillent ensemble sur la thématique des chantiers forestiers.

L'objectif est de **faciliter le suivi** des opérations forestières tout en **améliorant les relations** entre les élus et les professionnels de la forêt.

Cette collaboration permet le déploiement de deux outils dédiés :

- **un questionnaire** permettant de recenser les chantiers forestiers pour lesquels vous rencontrez des difficultés quelle qu'en soit la cause.
- **un comité de médiation** entre élus locaux et professionnels forestiers pour vous apporter assistance.

Le questionnaire de suivi

Pour signaler des incidents, accédez au formulaire en ligne : [en cliquant ici.](#)

The screenshot shows a light green header with the title 'Déclaration d'incidents – Chantiers forestiers'. Below it, a section for 'Elus ou Professionnel de la forêt' is visible. A note at the bottom states: 'Ce questionnaire permet de recenser les chantiers forestiers pour lesquels vous rencontrez des difficultés quelle qu'en soit la cause. Un comité de médiation composé d'élus locaux et de professionnels forestiers pourra reprendre contact avec vous pour vous apporter une assistance.' At the bottom right is a button labeled 'Démarrer maintenant'.

Le comité de médiation

Intitulé « comité de médiation exploitation forestière », ce comité a plusieurs objectifs :

- 1. Analyser régulièrement** et objectivement les relations entre élus et professionnels, notamment via les signalements issus du questionnaire en ligne.
- 2. Élaborer au moins un rapport annuel** sur les tensions constatées, destiné aux membres et aux services de l'État.
- 3. Intervenir en pair à pair** dès qu'un signalement ou la situation l'exige.
- 4. Organiser, en dernier recours, une intervention collective** pour rechercher une solution amiable si l'action en pair à pair échoue.

Composé de professionnels et élus, ce comité est actif sur l'ensemble du **territoire du Limousin** et se réunit **au minimum deux fois par an**.

Contacts

Fibois Nouvelle-Aquitaine

Antenne Limousin

Gaël Lamoury (délégué général adjoint)

06 72 14 91 22

gael.lamoury@fibois-na.fr

Communes Forestières

Union Régionale Nouvelle-Aquitaine

Cédric Bénesteau (coordinateur régional)

06 98 44 78 45

cedric.benesteau@communesforestieres.org